

**LEGISLATURE 2020-2025
RESOLUTION N°01-2025
DU 22 MAI 2025**

**DÉNOMINATION DU STADE MUNICIPAL DE PERLY-CERTOUX
SOUS LE NOM DE STADE JACQUES-ERIC FÉLIX**

- Vu les articles 29, al. 3 et 30A, al. 1, lettre a) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
- Vu la demande formulée par le Football Club de Perly-Certoux (FCPC),
- Vu l'engagement exemplaire de Monsieur Jacques-Eric Félix au sein du FCPC, de la vie associative, politique et sportive de Perly-Certoux pendant plus de 60 ans,
- Vu la volonté de la commune de perpétuer sa mémoire en lui rendant un hommage durable et symbolique,
- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif annexé à la présente résolution,

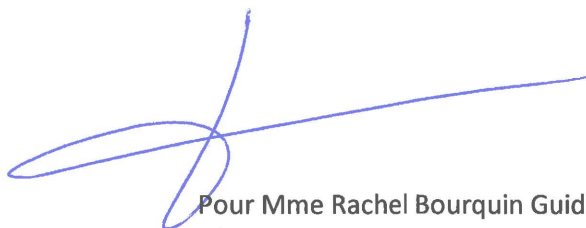
Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

à l'unanimité des membres présents, soit 18 voix « pour »

1. De nommer officiellement le terrain A du stade municipal de Perly-Certoux : Stade Jacques-Eric Félix
2. D'autoriser le Conseil administratif à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'enregistrement de cette dénomination auprès de la Commission cantonale de nomenclature et des services compétents.
3. De permettre au FC Perly-Certoux de rendre publique cette décision, en hommage à Monsieur Jacques-Eric Félix.



Pour Mme Rachel Bourquin Guidi, Présidente
Giuseppe Ungaro
Secrétaire